

# Communiqué

---

**Le mardi 17 juin 2014,  
à Loos-en-Gohelle**

**Nous, la très grande majorité des salariés et des stagiaires de Culture commune, réunis ce jour en assemblée générale, nous sommes prononcés en faveur de la grève pour la journée du mercredi 18 juin 2014.**

Par ce vote, nous affirmons notre soutien aux intermittents du spectacle, intérimaires et travailleurs précaires. Dans ce sens, certains salariés et stagiaires ont décidé de reverser une journée de leur salaire ou indemnité de stage à la Coordination des interluttants 59/62.

Nous demandons au gouvernement de ne pas agréer l'accord du 22 mars 2014 dont les conséquences seraient désastreuses pour les intermittents et pour l'ensemble des travailleurs précaires !

De longue date, « le comité de suivi de l'intermittence » préconise un modèle plus juste, plus réaliste, plus solidaire et plus économe. Ce projet n'a pas été étudié par les partenaires sociaux signataires de l'accord du 22 mars 2014.

Nous demandons donc au ministre du Travail de ne pas agréer cet accord, et de relancer de nouvelles négociations qui étudieraient les propositions de ce comité de suivi.

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous.

L'équipe de Culture commune,  
scène nationale du Bassin-Minier du Pas-de-Calais